



VAL-DE-VESLE

**COMPTE-RENDU DE
COMMISSION**

COMMISSION

« ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE HISTORIQUE »

Mardi 15 mars 2022 à 20^h

Membres présents :

Isabelle PERRIN, Micheline BELLOUIN, Franck FROGER, Serge HIET, Antoine RENAUD, Jérémy RICHY, Nathalie ROUSSEL-MORIN, Yves RAMOS et Stéphane VANLOMMEL

Membres absents :

Brigitte MAILLET-LENS

1. Revue de presse des prix « Territoire Engagé pour la Nature » et « Capitale Française de la Biodiversité »

M. Serge HIET et Mme Isabelle PERRIN font le point sur les retombées écrites des 2 prix reçus par la commune en projetant sur écran le site internet de la commune où tout est référencé.



La dernière actualité étant une interview de M. Serge HIET pour la newsletter de la mission UNESCO « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne ».

Pour plus d'informations sur le patrimoine de Val-de-Vesle et la revue de presse de ces 2 récompenses, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la commune : www.valdevesle.fr > onglet « Découvrir le village » > rubrique « Patrimoine »

M. le Maire rappelle que le « Bois de Luche », terrain choisi par les enfants pour l'Aire Terrestre Éducative (ATE), est le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement pour les élèves de CM1 ; ce projet est conduit par leur enseignante Mme DARME et les 2 référents Geoffrey de la Maison de la Nature de Boulton aux Bois et Mélanie du Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne.

En se réunissant sous la forme d'un « conseil des enfants », les élèves réfléchissent et prennent toutes les décisions concernant leur Aire Terrestre Éducative.

Ce terrain ne doit, en aucun cas, être arrangé ou modifié par qui que ce soit. Il en est de même pour le jardin de la biodiversité (au bout de la rue Philippe, derrière notre arbre remarquable de la Liberté : le marronnier) qui a été confié à l'école.

2. Plantation de beaux arbres sur la commune

La commission réfléchit à planter de beaux arbres sur la commune sur plusieurs années et à des endroits bien précis. M. Antoine RENAUD explique à la commission qu'il faut faire très attention au port de l'arbre, à l'adaptation au climat, au sol et à l'endroit où il sera planté.

M. Serge HIET nous montre une étude de la Moselle sur 85 arbres et arbustes pouvant être plantés dans notre région. Chaque fiche recense la description générale du végétal (taille, famille, floraison), les facteurs limitants liés au contexte urbain (sols compacts ou secs), l'adaptation au climat dans le contexte du changement climatique, ses besoins divers (en lumière, en type de sol, s'il supporte la chaleur etc.), ses atouts, ses limites, son risque allergique, son port, son feuillage (persistant ou caduque), ses contraintes physiques, son intérêt pour la biodiversité, etc.

Isabelle PERRIN se chargera d'envoyer cette étude à chaque membre pour que chacun puisse noter les arbres qui pourraient être plantés sur la commune.

M. Serge HIET pense que la commune pourra bénéficier de subventions de la Région et du Grand Reims pour des plantations de beaux arbres sur plusieurs années.

S'ensuit un tour de table pour noter les endroits qui paraissent intéressants et emblématiques pour cette plantation de beaux arbres :

- ⇒ Au Bois Branscourt 3 : sur le futur espace vert et/ou autour du futur équipement multi-activités et du parking
- ⇒ Face au camping : à voir avec l'implantation de jeux pour enfants
- ⇒ Au Petit Bois ; possibilité d'en planter plusieurs
- ⇒ Derrière le mausolée
- ⇒ Dans le parc de la mairie lors de sa rénovation
- ⇒ Aux Grands Bois : pour compléter ceux déjà plantés
- ⇒ Aux Fontainiers : près du Gros Chêne
- ⇒ Rue des Bastions, sur la sente piétonne : après construction de l'agrandissement du pôle scolaire
- ⇒ A l'angle de la rue Cérés et de la rue de la Libération
- ⇒ A l'angle de la rue Désiré Jacqueminet et de la rue Simone Veil (face au café restaurant Le Cœur des Bulles).

Il serait pertinent ensuite de répertorier tous les arbres remarquables de notre commune et prévoir un parcours de promenade avec des panneaux signalétiques (comme ceux qui existent déjà pour le Marronnier et le Cyprès Chauve).

3. Aménagement des Fontainiers (abords cimetière de Wez, « gros chêne » et vergers)

Les membres de la commission aimeraient aménager les abords du cimetière de Wez jusqu'au « gros chêne » en passant par les 2 vergers en :

- ⇒ créant un terrain de foot à 7 grillagé près du cimetière (sur l'emplacement de l'ancien). Il faut pour cela prendre les mesures exactes sachant qu'un terrain standard mesure de 45 à 55m de largeur sur 50 à 75m de longueur
- ⇒ créant des sentes piétonnières en graves non traités (GNT)
- ⇒ créant un parcours à obstacles type parcours du combattant en bois (accessible aux sportifs et moins sportifs)
- ⇒ installant quelques bancs et tables.

Il faudrait pour cela travailler sur plan et voir différents prestataires pour évaluer le coût d'une telle opération sachant que ces aménagements pourraient se faire indépendamment les uns des autres et sur plusieurs années.

4. Couvert fleuri et bande faunistique

M. Antoine RENAUD expose aux membres de la commission en quoi consiste l'opération « bords de champs ». Il s'agit de restaurer les bordures de champs, en semant un couvert stable et diversifié comme des bandes mellifères, de manière à améliorer l'intérêt écologique et la fonctionnalité des bords de chemin.

Cette opération ne peut se faire que sur des extérieurs de parcelles privées, sur de grandes longueurs et sur la base du volontariat. Sur notre commune, seuls les agriculteurs sont concernés et sont peu souvent enclins à la discussion sur de tels sujets. Antoine se propose d'assister à une réunion de l'AF (Association Foncière) pour les interpeler sur le sujet.

M. Serge HIET informe la commission qu'Yvain TOFANI, employé communal, est en train de faire un essai de pelouse fleurie à la cour des marchandises.

5. Questions diverses

Pas de questions diverses

La réunion s'achève à 21h05